



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

**ARRETE PORTANT REMPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL
D'OFFRES LORS DE LA SEANCE DU VENDREDI 16 JUIN 2023 A 11H**

N° : **23 06 33**

DATE D’AFFICHAGE : **14 JUIN 2023**

Monsieur le Maire de la Commune de Beaulieu-sur-Mer,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l’article L2122-17,
Vu le code de la commande public,
Vu les délibérations municipales n°5 et n°6 du 16 juin 2020,

Considérant que Monsieur Roger ROUX, Maire et Président de la Commission d’appel d’offres, empêché, ne pourra pas être présent à la séance de cette commission qui se tiendra, en mairie, le vendredi 16 juin 2023 à 11h.

Considérant qu’il convient de procéder à son remplacement.

ARRETE

Article 1 – Madame Marie-José LASRY, Premier adjoint, est désignée Présidente de la Commission d’appel d’offres, qui se réunira à l’Hôtel de Ville le vendredi 16 juin 2023 à 11h.

Article 2 - Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours devant le Tribunal Administratif de NICE, sis 18, avenue des Fleurs à Nice (06000) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l’Etat chargé du contrôle de la légalité et de l’accomplissement des formalités de publicité.

Beaulieu-sur-Mer, le **14 JUIN 2023**

Le Maire,
Roger ROUX

